



Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 16 mars 2023

1

L' an deux mille vingt trois, le jeudi 16 mars à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Mairie d'Epannes, 410 rue des Écoles à EPANNES, sous la présidence de Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Le Maire.

Présents : Monsieur EXPOSITO Emmanuel, Madame GALLOPIN Véronique, Monsieur QUEMENER Pierrick, Monsieur FREMENTEAU Bernard, Madame GAUTIER Isabelle, Madame RAVARD Armelle, Monsieur BRISSEAU Pascal, Monsieur CAILLÉ Joël, Madame DONIZEAU Dominique

Pouvoirs :

Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur EXPOSITO Emmanuel
Madame GUIGNARD Chantal a donné pouvoir à Madame GALLOPIN Véronique

Absent(s) : Madame RAMOS Ophélie, Monsieur SALLARES Nicolas, Monsieur BAUDOUIN Nicolas

Excusé(s) : Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude, Madame GUIGNARD Chantal

Secrétaire de Séance : Madame Véronique GALLOPIN

Soit 9 membres présents et 11 votants

ORDRE DU JOUR

1. Tarifs de location de la Salle des Fêtes Marcel Brelay 2023-2024
2. Tarif cartes de pêche - saison 2023
3. Commission de contrôle des listes électorales - Nomination d'un titulaire
4. Commission Communale des Impôts Directs - Nomination d'un titulaire

D- 2023 -3-1 Tarifs de location de la Salle des Fêtes Marcel Brelay 2023-2024

Vu la délibération en date du 16 juin 2022 fixant les tarifs de location en vigueur,

Considérant la nécessité d'actualiser ceux-ci évoqués lors de la commission des finances, et de fixer des périodes de réservation comme ci-dessous :

- **ETE** : du 1^{er} mai au 30 septembre
- **HIVER** : du 1^{er} octobre au 30 avril

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal les tarifs actualisés présentés, ci-dessous à partir du 1^{er} avril 2023.

		HABITANTS <u>HORS COMMUNE</u>			HABITANTS <u>DE LA COMMUNE</u>		
		Grande salle	Petite salle	Cuisine	Grande salle	Petite salle	Cuisine
LA JOURNÉE lundi au jeudi	ÉTÉ	150€	70€	70€	100€	50€	50€
	HIVER	170€	70€	70€	120€	50€	50€
LA JOURNÉE Vendredi au dimanche	ÉTÉ	230€	150€	70€	150€	100€	50€
	HIVER	250€	150€	70€	170€	100€	50€

		HABITANTS <u>HORS COMMUNE</u>			HABITANTS <u>DE LA COMMUNE</u>		
		Grande salle	Petite salle	Cuisine	Grande salle	Petite salle	Cuisine
LE WEEK-END Samedi et dimanche, veille de jour et jour férié	ÉTÉ	470€	200€	70€	310€	150€	50€
	HIVER	500€	200€	70€	340€	150€	50€

Un acompte de 25% du montant total est demandé à la réservation, ainsi qu'une caution à la remise des clés :

- 300€ pour la petite salle ;
- 600€ pour la grande salle.

De plus, une pénalité d'un montant de 130€ sera demandé si le ménage n'est pas correctement effectué.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident :

- ***De prolonger les tarifs en vigueur de la délibération n° 03.06.2021 jusqu'au 31 août 2022,***
- ***De fixer les tarifs présentés ci-dessous pour la location de la salle des fêtes Marcel Brelay, à partir du 1^{er} septembre 2022.***

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

D- 2023 -3-2 Tarifs cartes de pêche – saison 2023

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer la période de la pêche à l'étang d'Épannes du **03/04/2023 au 05/11/2023** inclus. Elle est ouverte du lever au coucher du soleil.

Le prix des cartes de pêche pour la saison 2023 est défini comme suit :

	Carte à la JOURNÉE	Carte à la SAISON
Enfant -12 ans	gratuit	
Enfant de 12 ans à 17 ans	5€	
Adulte	8€	45€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De fixer les prix cités ci-dessus pour la saison de pêche 2023.**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

D 2023 3 3 : Commission de contrôle des listes électorales – Nomination d'un titulaire

Considérant la démission de M. Nicolas SALLARES de la Commission de Contrôle des Listes Électorales,

Considérant la nécessité de désigner dans les meilleurs délais un conseiller municipal titulaire de ladite commission,

Considérant que ce conseiller municipal est pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission ou, à défaut, est désigné le plus jeune conseiller municipal.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à procéder à la désignation du conseiller municipal titulaire de la Commission de Contrôle des Listes Électorales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNER Mme Dominique DONIZEAU en tant que conseiller municipal titulaire de la Commission de Contrôle des Listes Électorales de la commune.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

D 2023 3 4 : Commission Communale des Impôts Directs – Nomination d'un titulaire

Vu l'article 1650 du Code Général des Impôts,

Vu l'article L2121-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que suite à la démission d'un commissaire titulaire et d'un commissaire suppléant de la Commission Communale des Impôts Directs, il est nécessaire de procéder à de nouvelles désignations ;

Considérant que le Conseil Municipal a proposé par délibération en date du 25 juin 2020, à la demande du Directeur Départemental des Finances Publiques, l'établissement d'une liste de contribuables comportant douze noms pour les membres titulaires et douze noms pour les membres suppléants parmi lesquels ont été désignés les six membres titulaires et six membres suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne :

-M. Dominique HIPEAU en tant que commissaire titulaire.

-Mme Colette LARGEAU en tant que commissaire suppléant.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions et informations diverses

Projet de MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Monsieur le Maire et Mme Chantal GUIGNARD, 2ème Adjointe ont reçus 3 jeunes femmes qui avaient pris contact avec la mairie pour la recherche d'un local pour faire une MAM. Elles avaient au préalable chercher sur le secteur de Mauzé sur le Mignon mais aucun local n'était disponible.

Elles s'occuperaient de 4 enfants chacune ce qui ferait une capacité d'accueil de 12 enfants.

Epannes est une commune de passage donc qui aurait un potentiel pour créer cette MAM, du fait aussi qu'il y ait peu d'assistantes maternelles sur la commune.

Après avoir envisagé de loger cet équipement au sein de la salle polyvalente, le commune se dirigera vers la construction d'un nouveau bâtiment compte tenu des subventions accordées pour ce projet à savoir :

- 100 000€ financés par la CAF au prorata du nombre d'enfants,
- 40 % financés par la DETR
- Fonds européens (respect des normes environnementales)

Le montant total des subvention serait de 300 000€ (subventions cumulables)

Le nouveau bâtiment aurait une superficie de 120m² composé de 3 pièces, d'un dortoir, d'un accueil et de sanitaires. Il serait loué et pourrait voir le jour sur le terrain viabilisé de 700m² appartenant à la famille DUBERT que la commune va acquérir prochainement. Ce terrain est très bien situé géographiquement, près de la boulangerie où un parking serait créée également.

Office de tourisme

En partenariat avec les musées de Niort Agglo, la CAN propose aux membres du Conseil Municipal une visite découverte sur le parcours Epona-secrets de nos patrimoines sur le site de Port Boinot, qui s'inscrit en faveur d'une politique de valorisation et de médiation de la qualité patrimoniale et du cadre de vie du territoire. Cette visite est programmée le jeudi 10 février 2022 de 18h à 19h30.

Personnel

Monsieur LEMESRE Jonathan est venu faire un stage de 4 semaines au sein du service technique. Parmi toutes les tâches quotidiennes, il a repeint la salle du Conseil Municipal et le bureau de Monsieur le Maire. Cette personne a fait preuve d'efficacité au travail. Le rafraîchissement de l'accueil de la mairie sera fait ultérieurement.

Travaux dans la commune

Monsieur FAVRELIERE Jean-Claude prend la parole:

Les travaux de voirie dans le chemin d'Erié sont terminés.

La taille des haies a été réalisée par une entreprise privée au nom de MAYE Valentin pour 30h de travail. Il est prévu 40h pour les agents communaux. De ce fait, un arrêté d'élagage a été pris.

L'entreprise CHOIGNOT située à Surgères viendra faire le curage de l'étang afin de ramasser les déchets qui se situent au fond de celui-ci.

Cinquante stères de bois ont été vendus.

Les travaux de voirie pour la mise en place de 2 nouveaux abris bus ont été réalisés à l'initiative de la CAN par COLAS et financés par celle-ci.

Le plateau de la tondeuse commandé (5 000€) auprès d'AREPE située à Niort n'est toujours pas arrivé. Par conséquent, un devis a été demandé à l'entreprise AREPE pour l'achat d'une nouvelle tondeuse : Avec reprise de l'ancienne, le coût serait de 16 181€HT soit 19 418€ TTC ou sans reprise, 17 000€ HT soit 20 568€ TTC.

Salle des fêtes Marcel Brelay

Monsieur CAILLE Joël prend la parole :

Les placards de la salle Les Cheveux d'Argent sont occupés, Monsieur CAILLE propose de les ouvrir pour voir ce qu'il y a dedans et en avertir les personnes par courrier pour venir les débarrasser.

Manifestations culturelles et associatives

- Rallye vélo (animation organisée par les cyclos) : 14/05/2022
- Rallye auto : 22/05/2022
- Festival de rue « la 5ème saison » en collaboration avec la CAN : 10/06/2022
- Fête de la musique : 17/06/2022
- Marché des producteurs (cette année ce sera sur la commune d'Amuré) : 25/06/2022

Le bulletin municipal « Le Petit Epannaise » sera distribué la 2ème semaine de Février (coût de l'impression : 833€)

Déchetterie

La demande de la carte d'accès à la déchetterie doit se faire en ligne sur le site internet de la CAN avant le 31 mars 2022. Les premières cartes commandées seront envoyées par la poste fin janvier 2022.

Site internet commune

Le nouveau site est toujours en cours d'installation. Il est très complexe notamment pour le transfert des données qui se trouvent sur le site internet actuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le **Jeudi 17 février 2022**

Les membres du Conseil Municipal

La secrétaire

Véronique GALLOPIN
3ème Adjointe

Emmanuel EXPOSITO

Nicolas SALLARES <i>Excusé</i>	Pascal BRISSEAU	Joël CAILLE
Stéphanie MARTIN <i>Absente</i>	Jean-Claude FAVRELIERE 1^{er} Adjoint	Bernard FREMENTEAU <i>Pouvoir à JC. FAVRELIERE</i>
Nicolas BAUDOUIN <i>Excusé</i>	Ophélie RAMOS <i>Absente</i>	Dominique DONIZEAU
Pierrick QUEMENER 4^{ème} Adjoint	Isabelle GAUTIER	Armelle RAVARD
Chantal GUIGNARD 2ème Adjointe <i>Pouvoir à V. GALLOPIN</i>		

Le Maire